



Bien vivre - May'aînés

Le défi du vieillissement est un enjeu majeur pour la société. Les statistiques prévoient notamment que le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans va tripler ces 30 prochaines années.

Parce que la Mayenne est aussi et surtout attentive aux besoins de ses habitants les plus fragiles et en particulier dans la prise en charge de ses aînés, le Conseil départemental veut répondre dès maintenant à ce défi au travers de son **Plan May'Aînés**.

12 mesures pensées et réalisées à partir des besoins des personnes âgées et des réalités sociétales (plus grande précarité, isolement, manque de soignants...), dans l'objectif de répondre avec créativité à l'ensemble des besoins des personnes vieillissantes : mobilité, accès aux soins, soutien aux aidants...

A travers ce plan d'action, le département de la Mayenne souligne ainsi son attachement au bien-être de ses aînés et à la prise en compte de leurs besoins de façon globale, non seulement par un soutien structurel, mais aussi avec la volonté d'encourager une société plus solidaire envers ses aînés.

[> les 12 mesures du Plan May'Aînés](#)